

LA VAE OUTIL DE REPRODUCTION, DE RÉGULATION OU DE TRANSFORMATION SOCIALE ?

« La VAE, outil au service de reproduction sociale ? », se présente comme une hypothèse, qui s'est progressivement construite au fil d'une recherche engagée à propos de ce dispositif depuis 2002. Afin de confirmer cette hypothèse il est nécessaire de comprendre les effets de celui-ci, de saisir la logique dans laquelle ils se situent : transformation, régulation ou reproduction, et enfin de les expliquer.

I La VAE et ses effets

Depuis les années 2000, les procédures VAE se développent, elles s'inscrivent dans un processus socio historique français et européen. La VAE est présentée comme un dispositif qui permet à toute personne ayant trois d'expérience de faire valider ses acquis et d'obtenir un titre un diplôme ou un certificat. Elle s'inscrit dans l'élan actuel de « formation tout au long de la vie ». Elle est une voie, parmi d'autres, de reconnaissance et de qualification. La lutte contre le chômage par la qualification ou la requalification est l'un des objectifs prioritaires de ce dispositif. Hors l'observation des pratiques montre que l'impact est insuffisant². Au Ministère de l'éducation Nationale sur 72710 personnes qui ont été accueillies pour la démarche, seulement 18931 dossiers ont été déposés et 10018 diplômes délivrés (soit 13.8%).
-A qui devrait s'adresser prioritairement ce dispositif ?

De l'école, comme nous le savons, sortent des personnes non qualifiées. Ainsi, environ 20% des élèves qui sortent du système éducatif se trouvent dépourvus de diplôme de second cycle du secondaire (CAP, BEP ou baccalauréat)³. Ces sorties sans qualification touchent 26.6% des enfants d'inactifs. Ces personnes sans qualification représentent entre 30% et 40% de la population active (*30 % n'ont pas dépassé le Certificat d'études primaires et 49 % ont au mieux un diplôme de niveau V⁴*), 7% de cette population occupe des sous-emplois⁵, par ailleurs le taux de chômage chez ces personnes non qualifiées est de 15%.

Quelques effets

Quelques chiffres permettent d'avoir un rapide aperçu des effets de ce dispositif sur la montée en qualification des personnes visées à savoir les personnes actives, n'ayant pas une qualification reconnue et particulièrement les femmes.

En 2003 au ministère de l'agriculture, les dossiers de validation concernent les femmes dans un cas sur quatre, elles représentent 6 dossiers sur 10 au MEN et 87% au ministère de l'emploi, alors qu'elles ne représentent « que » 46% de la population active.

Les diplômes dominants obtenus sont : Cap petite enfance (8.5 % des dossiers EN), BTS assistante de direction,(12%), assistante de vie (80.7 % des dossiers) .

Mais selon un constat du ministère du travail les femmes réussissent moins bien que les hommes : environ 40% d'échec chez les femmes quel que soit l'âge, alors que le taux d'échec chez les hommes est d'environ 21%.

¹ Université de Lille 1. Laboratoire Trigone. MCF. mc.presse@univ-lille1.fr

² FILLON, François. Lettre de mission interministérielle adressée à M. Benhamou. Rapporteur le 22 décembre 2004.

³ Eléments pour un diagnostic sur l'école Rapport remis au Haut Conseil de l'évaluation de l'École - octobre 2003

⁴ Livre blanc de la formation professionnelle et des droits de la femme. Nicole Pery

⁵ Séverine Arnault, Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes section Synthèse et conjoncture de l'emploi, Insee, Première, N° 1046 - Oct2005

Ce sont par ailleurs les personnes en activités qui réussissent le mieux alors que les demandeurs d'emplois sont très demandeurs. Pour exemple en Bourgogne 2003 1266 personnes sont accueillies en PRC (63,3% de femmes), 1088 bénéficient d'un entretien, 804 sont orientées vers la VAE, 630 dossiers sont jugés recevables dont 525 salariés (47% de demandes DEAVS) 437 obtiennent une validation totale ou partielle soit un tiers des personnes accueillies au départ.

Ces quelques chiffres confirment qu'il s'agit d'un dispositif qui attribue des qualifications selon des logiques sélectives, comme tout dispositif de qualification. Afin de comprendre mieux comment s'opère cette sélection on s'est intéressé à un public éloigné de la formation et de la réussite scolaire : les adultes en situation d'illettrisme

II Les publics en situation d'illettrisme et compétences

L'étude des conditions nécessaires à la « réussite des parcours de Validation d'Acquis de l'Expérience » pour ces publics, (VAE obstacles et publics en situation d'illettrisme 2002-2005⁶) montre qu'il est présumé que les candidats prédisposent de méta compétences, socialement acquises, signes de distinction⁷, éliminant de fait, les « in-compétents ».

En effet, il s'agit explicitement pour les candidats d'entrer dans «un processus d'analyse réflexive de la part du sujet, donc de conceptualisation, [qui devrait aboutir] à une décontextualisation du savoir-faire, [et rendrait] la compétence adaptable et transférable à d'autres situations.»(Pastre, 1999⁸). Ces compétences ne sont pas limitées à des savoirs professionnels explicites, mais renvoient à un ensemble de composantes qui repose sur l'idée de potentiel. Cependant lorsque ces compétences n'ont pas été explicitement reconnues, ou travaillées dans le cadre d'une formation, elle ne peuvent être formalisées aussi facilement qu'on se plairait à l'imaginer. Il a été ainsi montré que dans la procédure VAE la compétence développée dans une activité professionnelle est le dernier maillon d'un enchaînement de compétences qui constitue la totalité sur laquelle porte l'évaluation. Pour parvenir à faire reconnaître ses compétences dans les échanges oraux, premier temps de toute procédure VAE, le candidat doit avoir la compétence à mobiliser les dimensions conatives, relevant de l'affectivité, de la motivation des valeurs⁹, mobilisation qui va rendre possible la mobilisation des compétences méta cognitives de formalisation, ces dernières permettant de rendre visible les compétences mobilisées dans les activités professionnelles.

Sous couvert d'une logique de transparence des compétences, on entre ici dans une démarche qui repose sur une idéologie de transparence du langage, qui ignore cet emboîtement de compétences et fait abstraction des rapports sociaux. Logique de dissimulation, dirait Claude Lefort¹⁰, et logique de la « communication qui nourrit la fiction d'une parole vivante », « la représentation d'une démocratie accomplie ou la parole circulerait sans obstacle ». Mais dans la réalité de ces échanges évaluatifs se pose le problème du « pouvoir faire » ce que les anglais désignent sous le terme agency et qui dépend de la compétence à gérer cette situation et des rapports de pouvoir en place.

On peut donc dire que la VAE repose, dans le discours, sur l'idée de transparence de compétences, mais dissimule la complexité de celles-ci, ce qui conduit à l'exclusion de tous

⁶ Presse, MC. Delache, D. La validation des acquis professionnels : des obstacles à franchir des propositions à construire ». Cahier du Cueep, USTL, novembre 2003, n°53. Presse MC « Entre intention et réalité : les obstacles à la validation d'acquis. Education permanente, °158, janvier 2004. Vae et imaginaire : logique instituée ou logique instituant ? REF Montpellier, 2005

⁷ Bourdieu P. La distinction. Editions de minuit. Ce que parler veut dire. Fayard.

⁸ • PASTRE, P « Travail et compétences : un point de vue de didacticien », Formation Emploi, n° 67, juillet-septembre 1999

⁹ Danvers F. Mots clefs pour l'éducation. PUL Lille, 1991.

¹⁰ Lefort, Claude. Les formes de l'histoire ; esquisse d'une genèse de l'idéologie. Gallimard, 1978.

les incompetents, ceux qui ne sauront pas mobiliser les meta-compétences cognitives et conatives indispensables au processus¹¹.

Comment expliquer alors un dispositif qui sous couvert d'un discours faisant valoir l'aspect innovant et porteur de transformation sociale, est sélectif. Cette sélection s'opère selon les critères traditionnels de maîtrise de la langue et des capacités à mobiliser des méta-compétences, qui lorsqu'elles ne sont pas l'objet d'une formation explicite, sont souvent acquises par les processus de socialisation et formation implicites et informels (famille réseau etc), socialement discriminants.

III La théorie du capital humain

Dans le cadre de la construction européenne, le capital humain est considéré comme source de richesse potentielle. L'Europe s'est donnée pour objectif de « rendre l'économie de la connaissance européenne la plus compétitive et la plus dynamique du monde avant 2010ⁱ ». La Validation d'acquis entre dans ce cadre. Cependant ce dispositif ne provoque pas d'accroissement des connaissances et compétences par la seule identification des compétences maîtrisées, qui sont dans la théorie du capital humain considérées comme facteur de productivité.

La VAE exerce donc une première fonction de capitalisation des savoirs d'expérience non référencés, qui pourront être transmis par formation ensuite et venir enrichir le capital humain collectif. Si le diplôme ou le titre joue le rôle de filtre ou de signalement à titre individuel, la montée en certification de toute la population active ne peut viser une simple amplification de ces rôles. Elle a un intérêt affiché : celui de permettre la mobilité des travailleurs. Le second intérêt implicite apparaît, celui de faire émerger des compétences mobilisées dans l'activité économique, construites par l'expérience donc non référencées dans les certifications acquises préalablement à l'expérience. Or celles-ci participent directement à la productivité. L'ensemble de ces savoirs d'expérience constitue donc un capital individuel qu'il faut mettre au service du collectif, et qui, une fois répertorié il pourra donc être transmis sur le mode formel.

Cela permet donc de penser que pour permettre à l'Europe d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, en un temps limité, il est nécessaire d'identifier ce capital expérientiel collectif, ce qui exclurait de fait de la démarche tous ceux qui ne présentent pas un intérêt au regard de cette productivité, les moins diplômés, les non diplômés ou les personnes en situation d'illettrisme, les moins compétents donc et ceux qui sont de fait les plus éloignés de la formation, et qui seront les moins à même de profiter de ce nouveau capital.

On peut, donc au vu de cette analyse rapide en conclure provisoirement, que, indépendamment des quelques tentatives d'usage du dispositif pour le mettre au service de la promotion sociale, ce dispositif est un outil au service de la reproduction sociale, allant jusqu'à créer le risque d'augmenter les écarts entre les « déjà diplômés » qui le seront plus et les non diplômés qui le resteront

ⁱ Sommet de Lisbonne, mars 2000

¹¹ Presse, MC. Compétences, ethnocentrisme et exclusion, Journée d'études sur les usages sociaux de la notion de compétences, 9 mars 2006.